



Université de Sousse

Institut Supérieur de Gestion de Sousse
Et Institut Supérieur de Finances Et de Fiscalité de Sousse

2021-2022

Appel à candidature pour le Mastère de Recherche en Finance (Co-diplôme)

L'Institut Supérieur des Finances et de Fiscalité de Sousse et l'Institut Supérieur de Gestion de Sousse annoncent l'ouverture des dépôts de candidatures au Mastère de Recherche en Finance (co-diplôme ISFF-ISG).

A. Procédures et critères de recrutement des mastères 2021-2022

Effectif total à retenir	Mastère de recherche	25 étudiants
Nombre d'étudiants hors ISFFs et hors ISGs à retenir		Maximum 20% de l'effectif total
Procédure de sélection	- Présélection des dossiers sur score - Sélection définitive après test oral	Affichage des listes A et B* Affichage de la liste définitive.
Candidats pouvant postuler pour une préinscription au Mastère Recherche en Finance doivent justifier :		LFE et LFF (90%) + LA(10%) (ou équivalents)
	- d'une Licence Fondamentale en finance ou - d'une licence Fondamentale équivalente (Economie et Finance Internationales, Economie Quantitative, Comptabilité.....) ou d'une licence Appliquée Finance ou comptabilité	
Dates clés à retenir	- Période d'inscription en ligne - Résultats de la présélection - Entretiens oraux pour les présélectionnés et apport du dossier en papier. - Résultats de sélection finale - Inscriptions - Démarrage des cours	du 09 au 31 Juillet le 06 Aout Du 11 au 13 Aout Au plus tard le 18 Aout Du 18 au 22 Aout Le 14 Septembre

B. La présélection : Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISFFS ou l'ISGs et ce entre le 09 et le 31 Juillet 2021. Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant. Un score sera utilisé pour classer les étudiants par ordre de mérite. Cette présélection aboutira à l'établissement de deux listes A et B qui seront publiées sur les sites officiels de l'ISFFs et de l'ISGs :

Liste A : liste des étudiants présélectionnés et convoqués pour les entretiens oraux

- Un score sera utilisé pour classer les étudiants par ordre de mérite

Liste B : liste des candidatures refusées dès la première présélection.

- Liste des Etudiants de l'ISFFs et de l'ISGs ayant une moyenne corrigée inférieure à 11.
- Liste des étudiants hors ISFFs et ISGs ayant une moyenne corrigée inférieure à 12.
- Les étudiants ayant plus qu'un redoublement ne sont pas acceptés.
- Toute erreur au niveau des moyennes, des années de redoublement, des sessions de contrôle, de l'institution d'origine, de la nature du diplôme implique un rejet systématique.

C. Sélection définitive des candidats en Mastère Recherche Finance

Les candidats présélectionnés seront invités à se présenter pour passer un entretien oral.

Chaque candidat doit présenter son dossier de candidature en version papier :

- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ISFFs ou de l'ISGs.
- 1 copie de la carte d'identité nationale.
- un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche,
- une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus,
- 3 photos d'identité récentes,
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat,
- lettre de motivation (à remplir en ligne avec le formulaire).

[Cliquez ici pour enregistrer votre candidature](#)

- une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement ou des sessions de contrôle,
- une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés,
- Pour les professionnels : une attestation de parrainage avec une entreprise (publique ou privée) ou une attestation de travail.
- Tout autre document permettant d'augmenter les chances d'acceptation du dossier (Certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de maîtrise, expériences professionnelles, travail associatif ...etc.).

Remarques importantes :

- ✓ Toute fausse déclaration entraîne l'élimination définitive du candidat.
- ✓ La préinscription sur le site de l'ISFF de Sousse ou de l'ISGs, n'autorise les étudiants à postuler que pour deux mastères au maximum (1 recherche et 1 professionnel).
- ✓ La précision de l'ordre du choix (1^{er} et 2^{ème} choix) est obligatoire.
- ✓ N'est autorisé qu'un seul redoublement.

D. Calcul du score : La première présélection des dossiers consiste à classer l'ensemble des candidatures par ordre de mérite en fonction d'un score calculé comme suit :

$$Score_1 = MMC + Bc$$

Avec : MMC : moyenne des moyennes corrigées et BC : Bonus sur crédit

$$MMC = \frac{0.5 \cdot \text{Moyenne corrigée L1} + 1 \cdot \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 \cdot \text{moyenne corrigée L3}}{3}$$

La moyenne corrigée de chaque année = moyenne générale de chaque année - malus redoublement - malus contrôle

Malus redoublement = 1 point.

Malus contrôle = 0.5 point.

$$Bonus\ crédit = \begin{cases} +0 & \text{si } total \leq 150 \\ +0.5 & \text{si } 151 \leq total \leq 165 \\ +1 & \text{si } 166 \leq total \leq 180 \end{cases}$$

-----> La moyenne générale retenue pour le calcul de la moyenne corrigée de L3 est celle du semestre 5 pour les licences appliquées (1^{er} semestre de la 3^{-ème} année).

E. Evaluation orale

Critère d'évaluation	Note
Présentation (tenue correcte et apparence soignée) (1pts)	
Qualité de l'expression orale et capacité de mener une discussion (2pts)	
Savoir être et attitude (respect, modestie) (1pts)	
Compréhension des questions et interactivité (1pts/Question) (max 3pts)	
Structuration des idées et capacités de synthèse (2pts)	
Maitrise des notions de base relatives au prérequis du mastère (3 questions sur les trois matières principales ou de spécialité qui seront fixées par le jury) (3pts/Question)	
Motivation pour faire un mastère recherche ou professionnel et/ou ambition et perspectives d'avenir (1pt)	
Formations et vie associative (attestations justificatives) (1pt)	
Total	/ 20

N.B : La note obtenue sera pondérée de 0.3, dans le calcul du score final.

$$Score_{final} = 0,7 * Score_1 + 0,3 * Note\ orale$$

⇒ **Remarques concernant les maitrisards (s'ils existent)**

Les candidats qui ont un diplôme de maîtrise (dans les spécialités équivalentes) seront ordonnés après calcul d'un score final et **seront acceptés parmi les étudiants hors ISFF et hors ISGs (20% de l'effectif total)**. Le score 1 est calculé de la manière suivante

$$Score_1 = MMC$$

Avec :

$$MMC = (0.5 * \text{Moy. corrigée 1ère année} + 1 * \text{Moy. corrigée 2ème année} + 1.5 * \text{Moy. corrigée 3ème année} + 2 * \text{Moy. corrigée 4ème année}) / 5$$

Avec :

La moyenne corrigée de chaque année = moyenne générale de chaque année - malus redoublement - malus contrôle

Malus redoublement = 1 point. Malus contrôle = 0.5 point.